

modèle à atteindre et non plus comme une étape sur la voie du développement ? Qu'apporte-t-elle à la question du statut de l'espace et des territoires dans le développement ? Pour conclure, quelle est le sens de cette « école ivoirienne » suggérée en titre... et quelles perspectives de recherche X. Aurégan aurait-il pu proposer en concluant ce travail pionnier et exploratoire ?

J.-F. Steck termine son intervention en redisant tout l'intérêt qu'il a pris à la lecture de cette thèse : les remarques et questions qui précèdent montre qu'elle fournit matière à discussions et à débats scientifiques, ce qui, s'il en était besoin, démontre sa qualité.

Thierry Pairault intervient à son tour. Avant toutes choses il salue le travail de X. Aurégan qui a été le fruit d'un labeur long et méticuleux sur un thème encore neuf. Pour évaluer cette thèse il faut la replacer dans son contexte historique qui est à la fois celui de l'histoire nouvelle des relations sino-africaines et celui de l'histoire même de cette thèse dont l'achèvement a pris sept années. Aussi, n'est-il pas étonnant de distinguer diverses strates qui retracent à la fois la maturation de la pensée de l'auteur en même que l'évolution générale de la réflexion sur la présence chinoise en Afrique. Tout ce travail a donc été entrepris dans une zone incertaine — *twilight zone* dirait un anglo-saxon. Les remarques que Th. Pairault présente ici tiennent compte de cette conjoncture singulière ; elles visent à suggérer des corrections en prévision d'une publication future en même temps qu'elles tentent d'apporter le regard du sinologue.

Il y a toute une série de problèmes mineurs. Certains relèvent de l'orthographe, d'autres sont des anglicismes, d'autres encore relèvent d'une certaine volatilité du vocabulaire. Les sources ne sont pas toujours systématiquement ou clairement indiquées. L'ancienneté des sources est aussi un souci car les sources chinoises sont régulièrement mises à jour et les informations retenues tant en Chine qu'ailleurs dépendent de la vision du moment. Un certain nombre d'autres problèmes relèvent d'une certaine méconnaissance de la Chine (je dois néanmoins saluer l'effort qui a été fourni pour y pallier). Il y a des questions de maîtrise de la langue (caractères erronés p. 81, 91...) et de traduction — c'est le cas de la traduction de plusieurs dictons énoncés sous la forme de catachrèses quadrisyllabiques (p. 45, 136, 233...). La question des *guanxi* est traitée hors contexte (p. 42 et 114). Les sources de la connaissance sur la Chine et le traitement de la propagande chinoise (cf. l'affaire Zheng He, p. 241) auraient sans doute mérité une plus grande attention. _

À propos des statistiques chinoises (p. 111), X. Aurégan parle des « incohérences quantitatives » de la Chine. Non, la Chine n'est pas plus incohérente que les autres pays. Le discours sur l'absence de fiabilité des statistiques chinoises fait partie d'un jeu à la mode, le *China bashing* ; on reproche de fait à la Chine ne pas fournir des statistiques sur des sujets que les pays développés eux-mêmes mesurent mal (ex. IDE, les migrations...). Quand un pays délivre des visas (Côte d'Ivoire), il doit être facile de suivre les migrations légales et en l'occurrence celle des Chinois qui doivent quitter la Chine avec un visa que doit délivrer le consulat ivoirien à Pékin qui *lui* devrait connaître le chiffre de ces visas et les motifs.

Th. Pairault observe qu'à son sens tout le passage (p. 102-118) sur les migrations n'est pas assez nuancé en ce sens qu'il ne prend pas assez en compte les différentes modalités des migrations chinoises actuelles. En particulier le cas du Henan aurait mérité une plus grande attention. Il faudrait aussi de ce point de vue bien distinguer plusieurs types d'entreprises (p. 61 et p. 300) et différencier encore plus distinctement les filiales des grandes entreprises publiques chinoises des petites entreprises gérées par des ressortissants chinois et créées sur place. De même l'analyse de l'APD chinoise (p. 171 mais aussi le tableau V p. 172 et la figure XIX p. 174) repose sur une classification discutable des données qui aurait exigé une définition claire et précise de tous les concepts utilisés. Ces imprécisions se rencontrent encore plus loin (p. 293, 299, 537) à propos de l'investissement direct (IDE) à propos duquel la seule question qui méritait d'être posée était de savoir si les flux d'IDE